

FAQ – Transition vers une plateforme TEF améliorée

Dernière mise à jour : 6 janvier 2025

Cette FAQ vise à répondre à la plupart des questions que vous pourriez avoir au sujet de la transition vers la plateforme TEF améliorée.

Nous la mettrons à jour régulièrement pour vous tenir au fait de l'avancement de la transition.

Renseignements généraux

1. Pourquoi remplacez-vous la plateforme actuelle?

La Banque Laurentienne modernise la plateforme de transfert électronique de fonds (TEF) pour améliorer votre expérience bancaire. Cette plateforme améliorée vous offrira une interface plus intuitive et une navigation simplifiée.

2. Quand la nouvelle plateforme sera-t-elle lancée?

La plateforme TEF améliorée sera accessible au cours de l'année 2025. Nous vous accompagnerons tout au long du processus afin de faciliter votre transition vers cette nouvelle plateforme. Vous recevrez notamment des courriels régulièrement sur l'état d'avancement du projet.

3. La plateforme actuelle est-elle toujours accessible?

Pour le moment, la plateforme TEF demeure accessible. Vous pouvez l'utiliser comme d'habitude. Nous vous tiendrons au fait des changements à venir dans nos prochaines communications.

4. Qu'advient-il si je ne souhaite pas utiliser la nouvelle plateforme TEF?

Vous n'aurez plus accès à la plateforme actuelle lorsque nous lancerons la nouvelle version. Si vous ne souhaitez pas utiliser la plateforme améliorée et que vous voulez fermer votre accès, veuillez contacter votre coordonnatrice pour lui faire part de votre décision.

5. Je souhaite apporter des modifications à mon profil TEF actuel. Dois-je attendre d'avoir accès à la nouvelle plateforme?

Non, vous n'avez pas à attendre. Pour le moment, la plateforme TEF actuelle demeure accessible, et vous pouvez l'utiliser comme d'habitude.

Veuillez consulter la [page de soutien](#) actuelle, qui comprend le guide d'utilisateur, pour en apprendre davantage sur la façon d'effectuer différentes tâches sur la plateforme TEF. Vous pouvez également communiquer avec votre coordonnatrice pour en savoir plus.

6. Mes paramètres actuels seront-ils modifiés?

Non. La plateforme TEF améliorée sera plus intuitive et offrira une navigation simplifiée, mais elle conservera l'ensemble des fonctionnalités et des paramètres actuels.

Se préparer à la transition

7. Comment puis-je me préparer à la transition?

Consultez notre [page de soutien](#) dédiée à la transition. Nous la mettrons à jour régulièrement pour vous fournir toute l'information nécessaire à une transition harmonieuse au sein de votre organisation.

8. Dois-je faire quelque chose de particulier pour passer à la nouvelle plateforme?

Des actions pourraient être requises de votre part tout au long de la transition. Nous vous invitons à consulter la [page de soutien](#) dédiée à la transition dès aujourd'hui afin de connaître les mesures à prendre immédiatement.

Assistance

9. Qui puis-je contacter si j'ai des questions?

Pour obtenir plus de renseignements ou des réponses à vos questions tout au long de cette transition, visitez la [page de soutien](#) dédiée à la transition ou communiquez avec votre coordonnatrice, qui demeure votre premier point de contact.

Vous pouvez aussi nous écrire directement à : blceflex@banquelaurentienne.ca.